

A partir du 8 juin, réouverture progressive des équipements sportifs et des classes de Grande Section de maternelle

La nouvelle étape du plan de déconfinement progressif annoncée hier par le gouvernement conduit dès aujourd'hui la Ville de Dunkerque à prendre de nouvelles dispositions dans un double objectif de sortie de crise sanitaire et de respect des protocoles édictés par l'Etat.

A compter du lundi 8 juin, la ville rouvrira les classes de Grande Section dans les écoles maternelles. Les directeurs d'établissements et les services de la Ville prendront contact ces prochains jours avec les familles concernées pour recueillir leurs souhaits de rescolarisation pour leurs enfants et organiser les conditions d'accueil dans le respect des normes sanitaires définies par le ministère de l'Education nationale (marquage au sol, sens de circulation, distanciation, déplacement de mobilier...).

La Ville de Dunkerque et l'Education nationale maintiendront une possibilité d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires (soignants, enseignants, etc.) scolarisés en petite et moyenne section de maternelle.

Comme précédemment, **toutes les familles rencontrant une difficulté de garde pour leurs enfants** peuvent formuler une demande de garde exceptionnelle auprès des services municipaux de l'Enfance (pour toute information : tél. 03 28 26 29 52).

Par ailleurs, à partir du 2 juin, la Ville met à disposition de l'Education nationale ses éducateurs sportifs. Ils interviendront au sein des écoles élémentaires dans le cadre du dispositif national "2S2C" qui consiste à organiser des activités liées au sport, à la santé, à la culture et à la citoyenneté. Ces activités ont pour but de permettre aux enfants de renouer avec l'école, de retisser du lien avec les autres et de se remettre en forme après cette période de confinement.

Réouverture progressive des gymnases, des piscines, des parcs et jardins

La piscine Paul-Asseman rouvrira ses portes le 8 juin, après la mise en place d'un dispositif spécifique adapté au protocole sanitaire défini par le ministère des Sports. La jauge de l'équipement sera limitée (avec réservation obligatoire des séances) et l'utilisation des vestiaires strictement réglementée. Un système de réservation numérique sera mis en oeuvre pour les usagers à partir du site web de la Ville de Dunkerque.

La piscine Georges-Guynemer rouvrira ses portes dès la remise en route de son ozoneur, en cours de maintenance.

Les gymnases municipaux rouvriront à partir du 8 juin, dans le respect des consignes sanitaires nationales et des gestes barrières.

Enfin, dès ce samedi 30 mai et conformément aux annonces du Premier ministre, la Ville rouvrira

VILLE DE DUNKERQUE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

les parcs et jardins municipaux, à l'exception des aires de jeux et des équipements ludiques dont l'utilisation reste déconseillée pour raisons sanitaires, leur désinfection permanente étant impossible. Toute utilisation de ces espaces de jeux ou d'activités sportives aura lieu sous la responsabilité de l'utilisateur, tenu au respect des règles de distance, d'hygiène et de prudence sanitaire. Les parents restent responsables du respect de ces consignes par leurs enfants.

Vos contacts

Lorrie Gourdin

Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69

lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica

Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95

eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez

Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39

thomas.roussez@tud.fr